

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.		Date d'inspection Le 03 février 2026
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.		Numéro de permis 2023006
Adresse 2737 11 Route Village St Laurent NB E9G 2J5		Numéro de téléphone (506) 330-0859
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 22	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,	24(1)(b)(i)	13 févr. 2026	
Commentaires: Maintenir une vérification des numéros d'assurance-maladie afin d'assurer que tous les dossiers demeurent complets, exacts et conformes aux exigences réglementaires.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	13 févr. 2026	
Commentaires: Maintenir une vérification des informations du médecin afin d'assurer que tous les dossiers demeurent complets, exacts et conformes aux exigences réglementaires.			

Commentaires généraux
La visite de l'établissement a été effectuée en après-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté.
Les documents suivants sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement :
Le permis et le rapport d'inspection La routine quotidienne Le menu hebdomadaire Les procédures d'évacuation Le nom de l'administrateur/exploitant Le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur À la suite de la vérification de 23 dossiers d'enfants, il a été confirmé que 4 dossiers manquent le numéro d'assurance maladie, 5 dossiers manquent l'information du médecin et un certain dossier manque les deux numéros de contact d'urgence. Les formulaires de consentement présents dans les dossiers des enfants sont tous complets et conformes aux exigences. Chaque formulaire est dûment signé par le parent/tuteur et la date est clairement indiquée. À mon arrivée les enfants terminent la collation, les enfants terminent de manger un bol de céréales. Par la

Commentaires généraux

suite, les enfants sont en jeu libres en attendant les enfants scolaires.

original signé par

**Sylvie Richardson**

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 03 février 2026

Date

original signé par

**Manon Dickenson**

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 février 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*